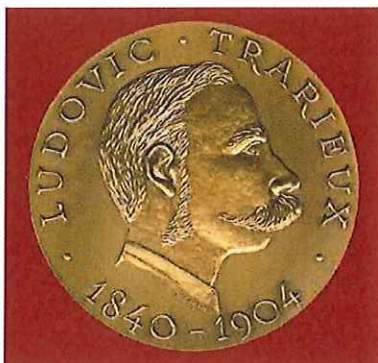




BARREAU DE BRUXELLES  
ORDRE FRANÇAIS DES AVOCATS  
WWW.BARREAUDEBRUXELLES.BE

---

## Prix international des droits de l'homme Ludovic Trarieux 2011



« *L'hommage des avocats à un avocat* »

---

Dans le cadre de la remise du Prix international des droits de l'homme Ludovic Trarieux, l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles et l'Institut des droits de l'homme des avocats européens organisent **le 1<sup>er</sup> décembre 2011** un colloque consacré au respect des droits fondamentaux dans et par l'Union européenne.

Le colloque se tiendra dans la salle des audiences solennelles de la Cour de cassation à partir de 13h30.

### **Programme**

#### **13h45**

Accueil.

#### **14h00**

La Charte des droits fondamentaux depuis Lisbonne,  
par Antoine Bailleux, professeur aux Facultés universitaires Saint-Louis, avocat  
au barreau de Bruxelles.

#### **14h30**

L'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de  
l'homme,  
par Florence Benoît-Rhomer, professeur à l'université Robert Schuman  
(Strasbourg).

**15h00**

L'avocat, « chien de garde » des droits fondamentaux au sein l'Union européenne ?

par le bâtonnier Georges-Albert Dal, président du C.C.B.E. et président d'honneur de l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bruxelles.

**15h30 à 16h**

Pause café

**16h à 17h**

Table ronde sous la présidence de M. Dean Spielmann, juge à la Cour européenne des droits de l'homme.

Intervenants :

- Harris Tagaras, avocat au Barreau de Thessaloniki, professeur à l'Université Panteion d'Athènes, ancien membre/président de chambre au Tribunal de la fonction publique de l'Union européenne
- Le bâtonnier Bertrand Favreau, président de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.
- Frédéric Krenc, avocat au barreau de Bruxelles, chargé de cours aux Facultés universitaires Saint-Louis et maître de conférences invité à l'Université catholique de Louvain.

Formation permanente : trois points.

Participation aux frais : 25 €, 10 € pour les stagiaires avocats et les étudiants à verser sur le compte de l'Ordre n° 630-0245690-48.

Inscription préalable obligatoire : [rose-lyne.jamme@barreaudebruxelles.be](mailto:rose-lyne.jamme@barreaudebruxelles.be)